



SAINT VALÉRY MOTO CROSS

Siège Social : Mairie de Saint Valéry en Caux
Dominique Mesnard
8 Rue du stade
76560 Doudeville
Tel : 02 35 95 31 01
domi.mesnard@wanadoo.fr

Objet : **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE NOTRE ASSOCIATION LE SAMEDI 19 DECEMBRE 2020 A 14H00.**

Madame, Monsieur,

Je vous annonce que l'Assemblée générale de notre association aura lieu le samedi 19 décembre 2020 à 14H00 dans la salle du Saint Valéry Moto Cross. **La participation de nos pilotes EST IMPORTANTE pour les différents choix d'avenir de notre association.**

Attention : S'engager dans un poste de dirigeants ou de membres de bureau vous engage à participer activement à la vie de notre association, vous devez avoir des disponibilités pour accomplir les différentes tâches et missions nécessaires.

Conformément à notre statut, celle-ci sera particulière puisqu'elle sera électorale pour quatre ans, ce qui déterminera le futur de notre association. L'ensemble des postes des dirigeants et membres du bureau sont à pourvoir. Voici quelques rappels tout de même sur les différentes candidatures :

- Être membres actifs depuis plus de 6 mois d'un groupement affilié à la fédération (ou le représentant légal pour les mineurs).
- le vote par procuration est admis dans la limite d'une procuration écrite par électeur présent.
- Le vote par correspondance n'est pas autorisé.
- Les adhérents qui feraient acte de candidature pour être membre du bureau devront se faire connaître un mois avant la date fixée pour les élections et ceci par écrit adressé au Secrétaire du Club Adrien MESNARD en lettre recommandée avec accusé-réception, ceci ne s'adresse pas aux candidats sortants rééligibles.
- Un vice-président délégué
- Deux vice-présidents
- Un secrétaire général un trésorier général
- Un secrétaire adjoint et un trésorier adjoint

Dès l'élection du comité directeur, l'assemblée générale élit le président du groupement. Le président est choisi parmi les membres du comité directeur sur proposition de celui-ci. Il est élu au scrutin secret à a majorité absolue des voix.

Ordre du jour :

- Présentation des différents résultats de nos pilotes.
Bilan moral, sportif et financier 2020.
Objectifs Saison 2021.
- Licences 2021, Calendrier des épreuves ...
 - Rapport sur les décisions fédérales, régionales, et de l'association.
 - Questions diverses.

*Président de Saint Valéry en Caux moto-cross.
Mesnard Dominique*

Rappel : Composition actuelle du bureau

DIRIGEANTS

Président	Nom : MESNARD	Prénom : Dominique
1 ^{er} Vice-Président délégué	Nom : RAPOSO DUART	Prénom : Raoul
2 ^{ème} Vice-Président	Nom : HERVIEUX	Prénom : Philippe
3 ^{ème} Vice-Président	Nom : BATTE	Prénom : Ludovic
Trésorier	Nom : LOTTEAU	Prénom : David
Trésorier adjoint	Poste vacant	
Secrétaire	Nom : MESNARD	Prénom : Adrien
Secrétaire adjoint	Nom : GUBRY	Prénom : Guillaume
Éducateur	Poste vacant	

MEMBRES

Nom : LECHEVALIER	Prénom : Frantz
Nom : LAFEVE	Prénom : Jean-Yves
Nom : LEMONNIER	Prénom : Philippe
Nom : TASSEL	Prénom : Régis

En raison de la pandémie du Coronavirus, l'ensemble des gestes barrières devra être respecté. Les adhérents de notre association ne devront pas venir accompagnés dans la mesure du possible pour limiter le nombre de personne dans la salle (uniquement les votants). Venir avec votre stylo personnel pour voter

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Éviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

(appel gratuit)